



INFORMATIONS ET PRÉCISIONS SUR LES RÈGLEMENTS ET LE POINTAGE DE COURSES SUITE À LA CLINIQUE DE JUGE AVEC PETER FRASER

Voici le document qui regroupe l'ensemble des commentaires et observations qui ont été recueillies par les juges durant la clinique de Peter Fraser en 2018.

Lors de la clinique de Peter Fraser, ce dernier a fourni beaucoup d'explications et de détails sur la façon dont lui et Craig Cameron (Fondateur de l'EXCA) voyaient le sport et leurs intentions qui ont mené à la rédaction du livre de règlement de l'EXCA.

Nous avons recueilli et regroupé les commentaires et observations des juges à la clinique et durant les 2 jours de compétitions. Tous les juges de l'ACEQ ont eu l'opportunité de soumettre des commentaires et discuter de leur compréhensions et ce, afin de dégager une compréhension commune.

Il n'y a rien dans ce document qui représente un quelconque changement de règlement par rapport à ce qui est écrit dans les règlements de l'EXCA. Le texte que nous fournirons ici à tous les cavaliers et membres de l'ACEQ représente un consensus de l'interprétation des commentaires et des observations et qui sera utilisé par tous nos juges lors des prochaines compétitions de l'ACEQ.

Nous recommandons à TOUS les cavaliers et membres de l'ACEQ de relire attentivement le livre de règlements de l'EXCA. Les informations ci-dessous amènent des précisions et assureront que tous les juges de l'ACEQ interpréteront et appliqueront leur jugement de façon uniforme.

CATÉGORIE	INFORMATIONS ET PRÉCISIONS
GENERAL	<p>Le cowboy extrême est une des disciplines équestres qui a le moins de règlements, le plus petit livre de règlements.</p> <p>Il faut que ça reste ainsi, ce n'est pas de la performance ou du Reining. Il y a moins de règlements parce que l'intention n'est pas de compétitionner pour la perfection – mais pour encourager le bon horsemanship en accomplissant différentes tâches.</p>
GENERAL	<p>Cela demeure une course – on veut voir de la vitesse tout en étant en contrôle du cheval et de sa direction – pas de la vitesse contrôlée.</p>
GENERAL:	<p>C'est important de donner l'impression d'un cavalier qui sait où il s'en va (riding with a purpose).</p>
GENERAL	<p>Un contact léger en bouche est généralement préféré versus des reines en « ballounes »</p> <p>« riding with loose rein (not slack)»</p>
GENERAL:	<p>Accomplir la tâche demandée est ce qui est important. Si la tête du cheval est haute =ce n'est pas automatiquement un problème (pénalisé). Cependant il y a une différence entre tête haute (conformation) VS un cheval qui résiste et qui s'appuie ou s'oppose à la main du cavalier en levant la tête en signe de résistance. Ce n'est pas la tête haute qui cause une pénalité mais la résistance. Voir les situations qui entraînent des pénalités dans le livre de règlements</p> <p>« Le cheval ne doit pas sembler être manipulé par la force, ouvrir sa bouche ou jeter la tête en l'air comme indication de résistance au mors. Le cheval ne doit changer de pied au galop lors de la transition. L'approche doit être aussi droite que possible ».</p> <p>Pénalités (-1/4) point par incident</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mauvais pied au galop • Ouverture de la bouche • Désuni à l'arrière lors d'un changement de pied au galop • Éperonnage excessif • S'accrocher ou conserver son équilibre en s'agrippant aux rênes • Aller trop vite lorsque les conditions de sol sont instables • Avoir les mains lourdes ou brusques • Présenter une vitesse excessive lors de l'entrée dans un obstacle créant un risque inutile pour le cheval et le cavalier • Ne pas avoir le pied postérieur du cheval stable lors d'une vrille/pivot • Dans une vrille, sautiller et ne pas croiser les antérieurs correctement

GENERAL :	<p>Transition descendante lors de l'approche d'un obstacle OK mais PAS OK si c'est l'obstacle qui le fait faire et non le cavalier (« the obstacle made it... ») cela fera descendre le pointage.</p> <p>Ceci est applicable pour chaque obstacle, pas à l'ensemble du parcours. EX : free Ride commence au galop et casse au trot= moins de points que si commence au trot et fini au galop. Si on prend un pont au trot – il faut demeurer au trot, ou prendre le galop pour finir fort, mais pas passer au pas.</p>
GENERAL :	<p>Ce qui est recherché est l'efficacité: Smooth + Speed + Minimum steps (ex: approche de la porte à ouvrir) sans hésitation et au centre de l'obstacle. Pas de perte de temps inutile et bien placé pour poursuivre le parcours</p>
GENERAL :	<p>Si un patron demande un roll-back, le cavalier a le choix de faire un roll-back ou un « turn on the wall »</p>
GENERAL :	<p>Un cavalier ne doit pas traverser un obstacle pour aller à un autre obstacle, même un slalom, à moins d'une instruction claire du juge pour prendre une trajectoire/approche spécifique</p>
GENERAL :	<p>Si on a oublié un obstacle et que le cavalier est rendu au suivant il peut retourner au précédent si il n'as pas touché à l'autre - Mais cela aura un impact sur le pointage de l'approche ET le horsmanship</p>
MARCHE DU PARCOURS:	<p>A la demande du juge, le dessinateur du parcours peut être autorisé à marcher le parcours avec le juge et les cavaliers</p>
EXÉCUTION D'UN OBSTACLE	<p>Le juge peut ne devrait pas dicter une façon unique pour exécuter un obstacle. Cependant si le juge indique spécifiquement comment approcher, ou sortir d'un obstacle il faut que cela soit respecté sinon il y aura pénalité.</p> <p>Le choix de l'allure pour faire un obstacle est généralement laissé au choix du cavalier, à moins d'être spécifié par le juge.</p>
POINTAGE :	<p>Ce sont les premières exécutions qui comptent pour le pointage. Exemple : le juge demande 2 spin le cavalier en fait 4 c'est les 2 premiers spins qui sont jugés</p>
POINTAGE :	<p>Les pointages pour un <u>obstacle non-complété</u> peuvent varier entre 0.5 à 5 0.5 étant un essai infructueux avec résistance (refus multiples, cabrage, recul...) et 5 un bel obstacle avec une ou plusieurs fautes (un pied en dehors etc)</p>

POINTAGE:	Si un cavalier n'arrive pas à faire l'obstacle, il est possible de descendre du cheval mais cela ne donnera aucun point sauf si cela a été demandé/permis par le juge. La règle du 60 secondes au sol s'applique... si un cavalier est au sol plus de 60 secondes il est disqualifié.
POINTAGE :	Un cheval qui n'a pas une allure régulière et constante sera pénalisé (exemple : alterne le pas, le trot et/ou le galop entre les obstacles). Entre les obstacles, un trot régulier peut valoir autant qu'un galop.
POINTAGE :	Transition descendante lors de l'approche d'un obstacle OK mais pas si c'est clairement l'obstacle qui provoque la transition et non le cavalier (« the obstacle made it »)... Cela entraîne alors une pénalité
POINTAGE :	Transitions: Ce qui est recherché est une transition descendante très près de l'obstacle et NON PAS TROP à l'avance (trop conservateur et pas assez rapide dans le cadre d'une course). S'arrêter au complet devant l'obstacle entraîne une pénalité (approche).
POINTAGE	Dépendant de la longueur d'un pont – il faut qu'au minimum 2 sabots touchent au pont. Un cheval ne doit pas sauter sur le pont ou sortir en sautant, il devrait continuer comme si le pont n'était pas là. Il doit garder la même allure régulière mais énergique.
POINTAGE	Il y a pénalité si on renverse ou déplace un obstacle
POINTAGE	Notion de « willingly guide » (comme en reining). Le contrôle efficace de la direction par le cavalier augmente le pointage VS le cheval qui semble lui-même se diriger où il veut (réduit le pointage).
POINTAGE :	Un cowboy ne fait pas de trot enlevé. Donc aucun bonus si un cavalier trotte sur une bonne diagonale.
POINTAGE :	Finir un obstacle en augmentant son rythme donne ½ de plus (finish strong) Cela souligne l'importance de terminer l'obstacle avec énergie. Ceci n'est pas applicable si le cheval tente de se « sauver » de l'obstacle en accélérant ou en sautant hors de l'obstacle. Selon Peter Fraser : « si le cheval fait un saut cela représente une brisure d'allure donc cela enlève des points. Même chose si l'approche n'est pas centrée ».

POINTAGE :	<p>C'est la première fois qu'un cavalier essaye un obstacle qui compte pour le pointage, le deuxième essai est considéré comme de « l'entraînement ».</p> <p>Exemple – un cheval traverse un pont et 2 pattes sortent du pont... essayer de refaire le pont une 2^e fois ne donnera pas plus de points.</p>
POINTAGE :	Échapper ses rênes donne une pénalité au horsemanship
POINTAGE :	<p>Si un obstacle est difficile, il est suggéré de tenter quelque chose (DO SOMETHING).. afin d'avoir quelques points de plus. Ex : traverser de côté Il faut qu'il y ait un essai réel et visible pour obtenir un minimum de points. Seulement saluer le juge sans rien essayer ne vaut pas plus que 0.5</p>
POINTAGE :	<p>Un cheval qui regarde trop un obstacle ou baisse la tête (comme pour les classes d'obstacle western) ca vaut 3 ou 4 de pointage pas plus. Cela équivaut à une hésitation.</p> <p>Selon Peter Fraser « il faut que l'équipe cavalier/cheval fasse l'obstacle sans hésitation sans hésitation comme si il l'avait fait 100 fois »</p>
POINTAGE :	Si un cheval fait clairement un saut en embarquant ou débarquant ca vaut 3 ou 4 points pas plus car cela démontre que le cheval essaie de se sauver (fuite) de l'obstacle.
POINTAGE	Lorsqu'un cavalier regarde l'obstacle mais décide de ne pas faire aucune tentative et fait un salut au juge (acknowledge), le pointage est de 0,5 et non de 1 car aucun essai valable. Il faut au moins tenter quelque chose pour avoir plus.
CAUSE POUR DISQUALIFICATION :	<p>QUELQUES SPÉCIFICATIONS CONCERNANT LES CAUSES DE DISQUALIFICATION</p> <ul style="list-style-type: none"> • Faire démarrer le chrono électronique et ne pas passer par le timer de fin (et sortir du manège) = DQ • Plus de 60 secondes au sol = DQ (peu importe la raison) • Ne pas rattraper un cheval qui s'enfuit et être remonté en selle en moins 60 sec = DQ • Si quelqu'un d'autre attrape ou touche à un cheval qui se sauve = DQ • Faire les obstacles dans le mauvais ordre = DQ • Ne pas avoir la bonne tenue ou équipement = DQ • Consommation de drogue/alcool; • Un cheval en mauvaise condition (boiterie, etc.); • Abus du cheval; • Si le départ tarde (30-60 sec. Ou selon les directives spéciales du juge lors de la marche) •et autres (voir livre de règlements EXCA et ACEQ.